

Mission conjointe OMD/Banque mondiale
Douala 10 - 15 mai 2010



Mme. Minette Libom Li Likeng, Directeur général des douanes camerounaises durant la cérémonie récompensant les inspecteurs.

En 2007, l'Administration des douanes du Cameroun a lancé un vaste programme de réforme en introduisant notamment SYDONIA ++ en tant que moyen pour améliorer les procédures et réduire les contacts entre la douane et les usagers. En partant de cette réforme, en 2010, le Directeur général des douanes du Cameroun a décidé d'aller plus loin afin de renforcer l'efficacité de son personnel et de mettre fin à de mauvaises pratiques parmi les inspecteurs des douanes en introduisant les contrats de performance individuels. Cette initiative a été prise dans le cadre d'un projet de la Banque mondiale auquel participe l'OMD et par le biais duquel 17 inspecteurs des douanes ont signé des contrats de performance individuels avec le Directeur général. Ces contrats portent sur huit indicateurs de performance et sont destinés à responsabiliser les individus dans une plus large mesure. Les inspecteurs ayant dépassé les objectifs fixés recevront une récompense non-financière ainsi qu'une mention dans leur dossier. Ceux qui n'ont pas remplis 100 % de leurs objectifs doivent s'entretenir avec le Directeur général afin de comprendre les raisons de leur performance non satisfaisante. Des mesures disciplinaires seront prises à l'encontre de ces inspecteurs si leurs performances ne s'améliorent pas.

L'objectif de cette mission conjointe OMD/Banque mondiale était d'évaluer les progrès réalisés trois mois après le lancement du projet. Une série de réunions se sont tenues avec les Chefs de secteurs et les inspecteurs afin d'échanger des vues sur les résultats obtenus à ce stade; ceux-ci se sont avérés très positifs. La plupart des inspecteurs sont allés au-delà de leurs objectifs, à la grande satisfaction du Directeur général ainsi que des usagers qui ont déjà pu remarquer la différence quant au professionnalisme et au comportement éthique des services concernés. Une augmentation des recettes a été enregistrée et les inspecteurs qui ont participé à l'expérience ont dit être fiers du travail accompli. La prochaine évaluation aura lieu en automne 2010. Cette expérience indique que l'éthique en douane peut-être renforcée grâce à une approche pratique qui peut être mesurée sur la base de résultats tangibles.